

De : DRH Direction des Ressources Humaines <DRH@yvelines.fr>

Envoyé : lundi 26 juin 2023 10:19

Cc : DRHDemande <drhdemande@yvelines.fr>

Objet :  Flash Info RH - Volontaires pour accompagner le déploiement des cabines de téléconsultation : le TAD Seine Aval a besoin de vous cet été !



Bonjour,

Le Département des Yvelines poursuit le déploiement des cabines de télémédecine dans les zones les plus impactées par la désertification médicale y compris pendant la période estivale. **Vous êtes déjà nombreux à vous êtes portés volontaires pour assurer les permanences en nocturne et le samedi. Merci !**

Nous avons des besoins spécifiques pour cet été sur le TAD Seine Aval pour assurer la continuité du service.

Intéressé pour vous porter volontaire en tant que référent cabine ?

En complément de votre temps de travail, vous pouvez vous porter volontaire sur une période hors congés et hors RTT.

Ces heures seront rémunérées en heures supplémentaires ou récupérées pour les catégories B et C, et exclusivement récupérées pour les catégories A.

Pour les samedis de 8h à 12h, nous recherchons des volontaires sur le :

- site des Mureaux : 22 et 29 juillet
- site de Chanteloup : 29 juillet

Pour les nocturnes de 17h30 à 20h, à Meulan, nous recherchons des volontaires aux dates suivantes :

- vendredi 4, lundi 14, vendredi 18, lundi 21, vendredi 25, lundi 28, et jeudi 31 août
- vendredi 1 septembre et lundi 4 septembre

Vos missions ? Accueillir, accompagner et informer les usagers sur les conditions d'utilisation du dispositif de télémédecine ; veiller au bon fonctionnement du dispositif de télémédecine. Vous serez toujours en binôme avec un collaborateur du TAD et formé à l'utilisation de la télécabine.

Quel process de validation pour ma candidature ?

Avant de postuler, parlez-en à votre manager qui validera ou non votre candidature et évaluera si votre volontariat peut s'effectuer en garantissant les nécessités de service.

Pour vous porter volontaire, envoyez un mail à Béatrice SAQUET bsaquet@yvelines.fr en mettant votre manager en copie, précisant les lieux et dates pour lesquelles vous êtes disponible.

La DRH vous adressera une lettre de mission avec une copie à votre manager par voie électronique.

Qu'est-ce que la télémédecine ?

C'est une forme de pratique médicale à distance, fondée sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. L'échange vidéo entre le patient et le médecin est sécurisé et c'est avec l'aide d'appareils connectés certifiés et sécurisés (*ex : tensiomètre, stéthoscope, otoscope, électrocardiogramme, etc.*) que l'examen médical peut se faire. Les médecins téléconsultants sont formés et accompagnés dans cette prise en charge à distance.

Des questions sur le projet télémédecine ? Vous pouvez contacter l'équipe projet :
telemedecine@yvelines.fr.

Bien cordialement,



Yvelines
Le Département

Département des Yvelines
2 place André Mignot – 78000 Versailles

Rejoignez-nous :



Abonnez-vous à notre lettre d'information sur
www.yvelines-infos.fr

La Direction
des Ressources Humaines
drh@yvelines.fr

Votre ambition au service de ce qui compte vraiment .